



## Règlement tournoi de Villers-Saint-Paul Du 20 et 21 avril 2019

### Article 1

La section de Tennis de Table de l'Union Sportive de Villers Saint Paul organise les 20 et 21 avril 2019 son tournoi national au gymnase Henri Salvador, rue Victor Grignard 60870 Villers Saint Paul. Ce tournoi se déroulera sur 28 tables. Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes minimum avant chaque tableau. Le forfait du joueur sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

La salle sera ouverte dès 8 h 30 le samedi et 7 h 30 le dimanche.

### Article 2

Ce tournoi (homologation FFTT .....-B) est ouvert aux licenciés compétition de la FFTT. La présentation de l'attestation de licence et d'une pièce d'identité (avec photo) sera obligatoire lors du pointage. Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2<sup>ème</sup> phase 2018/2019 (communiqué par la FFTT fin décembre 2018).

### Article 3

Cette épreuve comporte les tableaux suivants :

**SAMEDI :**

Tableau A : < 1100 points	10h00
Tableau B : < 700 points	11h00
Tableau C : Féminines	12h00
Tableau D : < 1400 points	13h00
Tableau E : < 900 points	14h00
Tableau F : Doubles < 2700 points	15h00

**DIMANCHE :**

Tableau G : < 1600 points	9h00
Tableau H : < 1000 points	10h00
Tableau I : < 1900 points	11h15
Tableau J : < 1300 points	12h30

Tableau K : Handicap

13h45

Tableau L : OPEN

14h30

\*Tout joueur ou joueuse ayant 2200 points et + pourra participer aux doubles à condition que son partenaire soit âgé de – 13 ans et totalise 500 points au plus en janvier.

Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 joueurs. Les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Tous les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins. Le nombre de joueurs sera limité à 72 par tableau sauf pour l'OPEN limité à 96.

Les poussin(e)s ne pourront participer qu'au tableau F

#### **Article 4**

Inscription sur le site du club :[www.us-villers-st-paul.fr/tennis-de-table](http://www.us-villers-st-paul.fr/tennis-de-table)

#### **Article 5**

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches, excepté la finale du tableau OPEN qui se jouera au meilleur des 7 manches.

#### **Article 6**

Un participant ne pourra pas s'inscrire dans plus de 3 tableaux + les doubles le samedi et 3 tableaux le dimanche.

#### **Article 7**

Les décisions du juge arbitre Frédéric ZARITA seront sans appel en cas de litiges ou de réclamations. Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera strictement appliqué les règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le juge arbitre, en accord avec les organisateurs.

#### **Article 8**

Les inscriptions seront terminées le 18 avril à 20 heures. Le samedi possibilité de s'inscrire sur place pour le dimanche.

#### **Article 9**

Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase.

#### **Article 10**

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant intervenir lors de ce tournoi.

**Article 11**

Le tournoi se déroulera le samedi et le dimanche sans interruption dans la journée. Un buffet et une buvette seront à disposition.

**Article 12**

Le matériel utilisé par les participants devra être homologué par la FFTT. La compétition s'effectuera sur des tables Butterfly et Donic avec des balles plastiques blanches Butterfly\*\*\* fournies par les organisateurs donc les tenues blanches (shorts et maillots) seront interdites.

**Article 13**

Le fait de s'engager implique pour chaque participant, l'acceptation pure et simple du présent règlement.

**Article 14**

L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi, supprimer des tableaux, de modifier la dotation en cas d'inscriptions insuffisantes ou de conditions météo ne permettant pas la circulation routière ou toute autre circonstance exceptionnelle indépendante de la volonté des organisateurs. Si un tableau est rempli à moins 50% les dotations prévues pour les ¼ finalistes seront supprimées.

**Article 15**

Montant des inscriptions par tableau :

Tableau K	6€
Tableau Open (L)	9€
Doubles	8€ (4€ x 2)
Tous les autres	7€

Toute inscription sur place sera tolérée mais majorée d'un euro (dans la limite des places disponibles)

**Article 16 – Tableau des récompenses en €**

tableau	vainqueur	finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
A < 1100	65	35	20	10
B < 700	45	25	15	10
C Féminines	40	30	20	10
D < 1400	80	40	20	10
E < 900	60	30	15	10
F Doubles < 2700	25 (x2)	15 (x2)	10 (x2)	XXXXXXXX
G < 1600	90	40	25	15
H < 1000	60	30	20	10
I < 1900	110	50	30	20
J < 1300	75	35	20	10
K Handicap	60	40	20	XXXXXXXX
L OPEN	220	110	50	25

**Article 17**

Règlement tableau handicap :

- Ecart de 2 points par classement (maximum 20)
- Poule de 3 joueurs
- 1 set de 31 points
- 5 services chacun
- Le joueur le moins bien classé commence à servir
- Possibilité de prendre un temps mort
- 2 premiers de poule qualifiés pour le tableau à élimination directe

**Article 18**

Le tirage au sort public et la constitution des poules aura lieu le Vendredi 19 avril à 19 heures salle de tennis de table, complexe sportif Henri Salvador, rue Victor Grignard 60870 Villers-Saint-Paul.

